



Courrière, le 23 mars 2021

Concerne : COVID et nouvelles réglementations

Chers Parents,

En cette période extrêmement sensible, voici ce qui est mis en place dans notre école :

Port du masque en P5/6

Le Comité de concertation a décidé d'imposer, à partir du mercredi 24 mars et jusqu'au vendredi 2 avril, le port du masque buccal par les élèves de 5ème et de 6ème primaire pour toutes les activités en intérieur. Dans la cour le port du masque n'est pas obligatoire. Il est cependant demandé aux élèves d'éviter certains jeux entraînant une grande proximité (Les enfants savent de quoi je parle.)

Rappel des mesures en vigueur

- Le respect des normes d'hygiène et sanitaires pour toutes les personnes (enfants et adultes) de l'école.
- Le port du masque autour de l'école et pour les adultes y travaillant.
- L'obligation de garder les enfants malades à la maison (sauf avis favorable du médecin pour le maintien en collectivité), et de les faire tester quand cela est requis selon les protocoles en vigueur. Il est également rappelé que lorsqu'un élève est testé positif, les cohabitants sont considérés comme des contacts à haut risque et doivent être mis en quarantaine et testés conformément aux protocoles en vigueur.

Favoriser l'aération

- Les fenêtres sont ouvertes avant et après les cours, pendant les récréations.
- Une fenêtre est maintenue entrouverte pendant les cours.
- Votre enfant doit être suffisamment couvert.

Repas pris en classe

Nous poursuivons notre dispositif de repas pris en classe sous la surveillance de l'enseignant. Les tables sont désinfectées avant et après le repas comme d'habitude.

Salle des profs fermée

Pour des raisons de sécurité, nous ne l'utilisons que très peu depuis déjà un moment. Les concertations et formations se tiendront par visioconférence.

Limitation des interactions

L'accès aux parents à nos locaux n'est plus autorisé.

Seuls les tiers indispensables au bon fonctionnement de l'école et au déroulement de ses activités sont admis en son sein, à savoir :

- Les stagiaires ;
- Le personnel de l'accueil extrascolaire (le matin, le midi et en fin de journée)
- Les accompagnants en intégration ;
- Les personnels des CPMS et SPSE ;
- Les équipes d'entretien, de maintenance et de travaux.

L'étude

Pour limiter les interactions, les enfants allant à l'étude travailleront dans leur classe. L'enseignante en fonction circulera dans les 3 locaux. Une aide individuelle ne sera donc plus possible. Un comportement correct de nos élèves est attendu. Les parents ne peuvent pas entrer dans les locaux pour les y retrouver avant leur sortie (16h15)

Les cours d'éducation physique

Ceux-ci n'auront plus lieu au Complexe sportif de Maillen.

Ce mercredi 24/03, parce que le temps le permet, ils auront lieu dans le Bois didactique de Courrière. En fonction du temps et du personnel disponible, ils se tiendront à l'extérieur soit au Bois soit dans la cour de l'école. Il est demandé aux enfants d'apporter des baskets et une veste pratique pour courir (pas les manteaux de ville).

L'accueil extrascolaire

Il est demandé que l'accueil extrascolaire se tienne à l'extérieur mais nous ne voulons pas laisser de jeunes enfants dehors à 7h du matin. Le personnel de l'accueil veillera à accueillir au mieux les enfants.

La collaboration avec des intervenants extérieurs est reportée.

Dans toutes les activités en intérieur, nous évitons les mélanges de groupes-classes (cycle 5/8 et atelier verticaux étaient déjà mis en suspens depuis plusieurs semaines). C'est aussi pour cela qu'actuellement, je remplace, dans la mesure de mes possibilités, les enseignants absents.

Transport en commun

Il est demandé aux parents et aux élèves d'envisager toutes les éventuelles alternatives possibles pour se rendre à l'école (y aller à pieds, à vélo ou en voiture par exemple).

Je vous remercie d'ores et déjà pour votre collaboration. Veuillez croire, chers parents, en mon entier dévouement.

La Directrice
Anne Demarteau